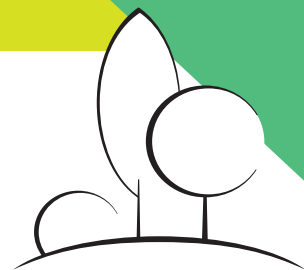


BREVET PROFESSIONNEL

BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Diplôme de niveau IV
Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Formation continue



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BP Aménagements Paysagers permet l'acquisition de savoirs et savoir-faire dans la réalisation et l'entretien des espaces verts, mais aussi dans la gestion d'équipe, l'organisation, le suivi et l'analyse de chantier.

DÉBOUCHÉS

- ✓ Le BP Aménagements Paysagers permet **d'entretenir et de participer à la réalisation de jardins et d'espaces verts**, de la préparation de chantier jusqu'au suivi technico-économique des chantiers.
- ✓ Il est possible, à certaines conditions de **continuer à se former** en préparant un certificat de spécialisation.

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Reconnaissance des végétaux
- ✓ Soins aux végétaux
- ✓ Maçonnerie Paysagère
- ✓ Tonte, débroussaillage, taille
- ✓ Plantation, engazonnement
- ✓ Arrosage automatique intégré
- ✓ Conduite d'engins et entretien du matériel
- ✓ Topographie
- ✓ Gestion de chantiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ 6 Unités Capitalisables (UC) - Formation diplômante
- ✓ Les évaluations se déroulent en situations professionnelles
- ✓ Le BP Aménagements paysagers est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 6 Unités Capitalisables
- ✓ En cas d'échec, le candidat conserve pendant 5 ans le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquantes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et à l'extérieur, visites pédagogiques et stages en entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

- ✓ Être âgé(e) de 18 ans minimum
- ✓ Être salarié(e) (Contrat de professionnalisation ou CPF de transition professionnelle)
- ✓ Auto-financement

DURÉE DE LA FORMATION (HEURES PRÉVISIONNELLES)

882 heures en centre et 266 heures en entreprise du paysage ou collectivité

D'octobre à juillet



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Envoi du dossier d'inscription par voie postale au centre (téléchargeable sur le site internet)

Information collective puis entretien individuel

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- 130 € de frais d'équipements pour tous les statuts
- 150 € de frais d'inscription pour le CPF de transition

QUELQUES CHIFFRES !

Taux de réussite : **83%**
Taux de satisfaction : **81%**
Taux d'insertion : **100%**